

Accepter les contraintes collectives – Petite Section

Documents

- BOEN hors-série n°3 du 19 juin 2008

Description de la situation

Vous enseignez dans une classe de petite section de 28 élèves.

Les élèves, en ce début de seconde trimestre, restent encore très égocentriques et ont de réelles difficultés à accepter les contraintes collectives.

Questions

- Décrivez une situation d'apprentissage ludique que vous pourrez faire évoluer dans le cadre d'un module d'apprentissage de 6 séances.
- Justifiez vos propositions en prenant en compte les possibilités motrices, cognitives, affectives des enfants de cet âge.

BOEN hors-série n°3 du 19 juin 2008

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'éducation physique et sportive vise le développement des capacités motrices et la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle contribue à l'éducation à la santé en permettant aux élèves de mieux connaître leur corps, et à l'éducation à la sécurité par des prises de risques contrôlées. Elle éduque à la responsabilité et à l'autonomie, en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui).

La pratique des activités est organisée sur les trois années du cycle en exploitant les ressources locales.

- **Coopérer ou s'opposer individuellement ou collectivement**
 - **Jeux de lutte** : amener son adversaire au sol pour l'immobiliser
 - **Jeux de raquettes** : marquer des points dans un match à deux
 - **Jeux sportifs collectifs** (type handball, basket-ball, football, rugby, volley-ball...) : coopérer avec ses partenaires pour affronter collectivement des adversaires, en respectant des règles, en assurant des rôles différents (attaquant, défenseur, arbitre).